## **EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR** PAR LES POUSSIERES PM10 A LA BASE VIE



Communiqué du : 06/02/2023

Dépassement de seuil d'information et de recommandations

Statut de l'alerte Terminée

Bulletin n° DSI\_2023\_001\_BV\_PM10

## Observations:

Au cours de la journée du 5 février, des concentrations modérées à fortes en poussières fines PM10 ont été mesurées à la station de la Base Vie située dans le réseau du Grand Sud.

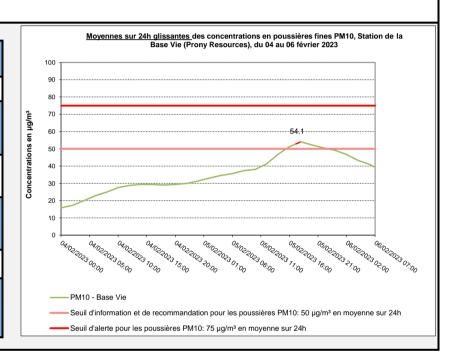
Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de poussières PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures) a été franchi le dimanche 5 février 2023 à 16h00, avec une valeur de 51.2 μg/m³, calculée en moyenne sur 24h glissantes.

Le dépassement a pris fin le 5 février à 23h00, avec une valeur de 49.8 µg/m³, calculée en moyenne sur 24h glissantes.

## Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents faibles à forts de secteurs est à est-sud-est étaient majoritairement présents aux cours des journées du 04 au 05 février 2023.

| Zones concernées   | Commune du Mont Dore, Complexe<br>Industriel Prony Resources - Prony<br>Energies, zone dite de la Base Vie |
|--|--|
| Polluant   | Poussières fines en suspension PM10  |
| Valeur moyenne sur 24h<br>(concentration) - heure<br>d'apparition du dépassement   | 51.2 μg/m³ à 16h00 le 05/02/2023   |
| Valeur moyenne sur 24h<br>(concentration) - heure de<br>disparition du dépassement | 49.8 μg/m³ à 23h00 le 05/02/2023   |
| Durée du dépassement   | 1  |
| Moyenne maximale sur 24h<br>glissantes   | 54.1 μg/m³ à 18h00 le 05/02/2023   |
| Moyennes journalières  | 49.1 μg/m³ le 05/02/2023   |



e seuil d'information et recommandations pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

## es PM10 en bref

es particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité numaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure



